

Approbation du compte-rendu du Conseil
d'administration du 29 janvier 2018.

Conseil d'administration du 15 mars 2018

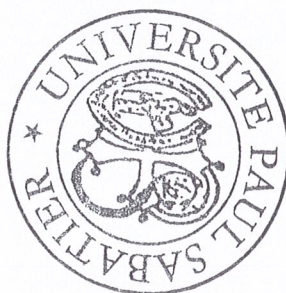
Délibération 2018/03/CA-012

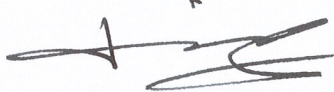
Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.712-1, L.712-3 ;

Vu les statuts de l'Université Toulouse III – Paul Sabatier et notamment son article 30 ;

Après en avoir délibéré, les conseillers approuvent le compte-rendu du Conseil d'Administration du 29 janvier 2018.

Toulouse, le 15 mars 2018
Le Président,




 Professeur Jean-Pierre VINEL

Nombre de membres : 36
 Nombre de membres présents ou représentés : 30

Nombre de voix favorables : 30
 Nombre de voix défavorables : 0
 Nombre d'abstentions : 0
 Ne prennent pas part au vote : 0